

LE CHIFFRE

19 254 €

C'est le montant du pouvoir d'achat moyen par habitant en France en 2016, soit 41 % au-dessus de la moyenne européenne qui s'élève à 13 672 €, indique une étude GfK. La France se positionne ainsi à la 12^e place européenne juste devant la Belgique et les Pays-Bas.

Tableau de bord

LES CHIFFRES DE LA CONSOMMATION (par rapport au mois précédent)

Consommation des ménages (09/2016)	-0.2%
Inflation (10/2016)	0%
Energie	+1.3%
Alimentation	-0.1%
Produits manufacturés	0%
Services	-0.1%
Indice des loyers (T3) En variation annuelle	125.33 +0.06%

En septembre, la consommation des ménages a fléchi de 0,2 %, sous l'effet d'une nette baisse des achats d'énergie (-1,7 %) et de biens fabriqués (-1,1 %). Les achats d'automobiles ont faiblement diminué (-0,1 %) tandis que l'habillement se replie (-0,5 %), avec des ventes de chaussures en berne. Les dépenses alimentaires ont timidement grimpé (+0,2 %), principalement grâce aux produits agricoles non transformés. L'Insee a par ailleurs revu à la hausse l'évolution pour août (+0,8 % au lieu de +0,7 %). Sur l'ensemble du troisième trimestre, la consommation a fléchi de 0,5 %.

ÉPARGNER

Livrets A/Bleu (net)	PEL (brut)	Euro/dollar
0.75%	1%	1.0596\$ (Cours le 18/11)



LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Salaires (A partir du 01/01/16)	Minimum horaire brut	net
35h	1 466.62 €	1 139.21 €

Chômage (09/2016, sans les DOM-TOM)	
Demandeurs d'emploi (cat. A, B, C)	5 480 200
Variation sur le mois précédent	-0.7%
% de la population active (T3)	10%

Source : INSEE

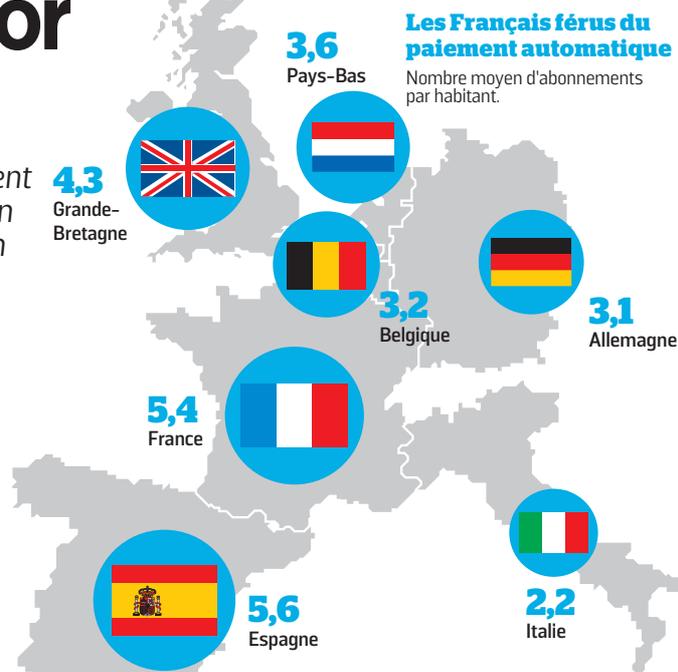
EMPRUNTER

Taux fixe pour emprunt immobilier	Taux minimum des crédits à la consommation sur un an
Durée	15 ans / 20 ans
Taux moyen	1.35% / 1.50%
Taux minimum	0.90% / 1.08%

Source : Baromètre Empruntis.com, taux moyens hors assurance.

L'abonnement, un mode de consommation en plein essor

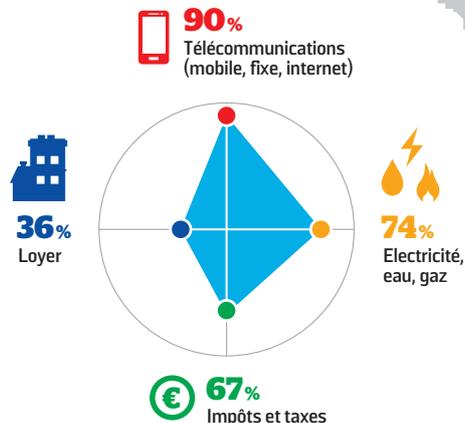
Selon une étude Slimpay – que nous dévoilons en exclusivité – 85 % des Européens consomment par abonnement, mensualisation ou paiement à l'usage (télévision à la demande, véhicule de transport avec chauffeur, courses en lignes, etc.). Mais ce sont les Espagnols et les Français qui sont le plus enclins à le faire.



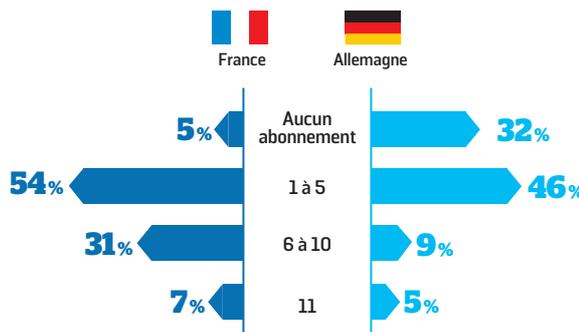
Les Français férus du paiement automatique
Nombre moyen d'abonnements par habitant.

Dépenses fixes : l'abonnement plébiscité par les Français

Part des Français qui utilisent un abonnement, une mensualisation ou un paiement à la demande, en fonction du service.



Un tiers des Allemands boudent les abonnements



EN PARTENARIAT AVEC
dico de l'éco La finance pour tous

La pierre-papier

La pierre-papier désigne les investissements réalisés dans l'immobilier à travers l'achat de parts de SCPI (société civile de placement immobilier) ou, plus rarement, d'OPCI (organisme de placement collectif en immobilier). Tout particulier peut ainsi investir dans l'immobilier avec une mise de départ peu élevée et sans avoir à se charger de la gestion des actifs, assurée par le professionnel. Ce type de placement est privilégié par les épargnants souhaitant percevoir des revenus réguliers. La SCPI collecte des fonds et les alloue à l'acquisition et la gestion d'immeubles, qui sont ensuite mis en location. Il en existe dans l'Hexagone un peu plus de 170, pour un encours d'environ 38 Md€, dont la majorité sont investies dans l'immobilier de bureaux, de commerces, d'entreprises, en France ou à l'étranger. D'autres sont investies dans le logement ouvrant droit à un avantage fiscal (Pinel, Malraux...).

PLACEMENT DE LONG TERME

La diversité des biens détenus par la SCPI limite le risque locatif. Mais les revenus ne sont pas garantis. Des locaux inoccupés ou des travaux de réhabilitation, par exemple, peuvent réduire leur montant. Et diverses dépenses amoindrissent le rendement de cet investissement : des frais d'entrée de 8 à 12 % des montants investis, des frais de gestion de 8 à 10 % prélevés sur les revenus, des frais de sortie de 4 à 6 % prélevés sur le prix de cession des parts.

Le placement dans les SCPI doit être envisagé sur le long terme. Leur portefeuille étant investi à plus de 95 % dans l'immobilier, il est peu liquide. L'investisseur n'a aucune garantie de pouvoir revendre ses parts aisément et rapidement. Ce risque est généralement moindre pour les OPCIs car leurs actifs sont, pour partie, plus liquides. Il existe également un risque de perte en capital, la valeur de revente de la part d'une SCPI pouvant être inférieure à sa valeur d'achat.

En 2015, le rendement annuel moyen des SCPI était de 4,85 %.

Source : Slimpay, novembre 2016. Enquête réalisée auprès d'un panel de 4800 personnes de 7 pays (France, Allemagne, Grande-Bretagne, Italie, Espagne, Belgique, Pays-Bas)